



Ma réservation d'hôtel annulée par lastminute

Par **Kyr**, le **28/10/2012** à **18:06**

Bonjour,

Le 15 octobre 2012 j'ai réservé 7 nuits (du 21/10 au 28/10) dans un hôtel 4* à Dublin via le site Last Minute.com. Sur le site de LM, pour ces 7 nuits le prix affiché était de 27,87 € (pas d'erreur c'est bien 27,87€). Devant cette offre je n'ai pas tenté de réservation sur internet ; mais j'ai tout de suite appelé le service réservation de LM.

Au téléphone on me dit qu'il ne s'agit pas d'une erreur mais d'une grosse promotion, et qu'il "vont faire la réservation par téléphone avec enregistrement pour qu'il y ait une traçabilité de mon achat" ; plusieurs fois ma correspondante me rassure en me disant que tout est normal, me confirmant même que je peux organiser mon voyage l'esprit tranquille.

Je reçois le mail de confirmation de ma réservation indiquant : nom de l'hôtel, nombre de nuits, prix total etc...

Je prends donc mes billets d'avion, réservation de voiture, réservation d'autres hôtels pour le voyage etc...

Le 18 octobre, alors que je suis déjà en Irlande, je reçois un mail de last minute qui est le suivant :

"Le 15 Octobre 2012, vous avez réservé sur notre site lastminute.com un séjour de 7 nuits à l'hôtel **** du 21 Octobre au 28 Octobre 2012.

La valeur de cette réservation est de 833 euros. Or, à la suite d'une erreur d'affichage de prix, pour les 7 nuits vous n'avez eu à payer que 22.47 euros [ici il y a une erreur dans le mail, la somme qui m'a été débité étant 27,87€], soit 2,70% du prix.

Il s'agit d'une erreur manifeste rendant le prix de la prestation totalement dérisoire.

Or, conformément à la réglementation et à la jurisprudence des tribunaux, tout contrat dans lequel le prix n'est pas réel et sérieux est nul.

Nous sommes donc contraints de constater la nullité de la réservation que vous avez

effectuée et de l'annuler. Nous vous informons que les sommes versées vont vous être immédiatement remboursées.

Nous nous excusons pour cette erreur d'affichage et vous prions de croire, Cher Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Cordialement"

J'appelle alors directement le service consommateur de LM, qui me dit qu'ils ne peuvent rien y faire ; leurs dit que ma réservation a été confirmée par leur personnel etc... Mais rien.

Devant la perte d'argent (réservation dans un autre hôtel) et la modification de mes vacances (lieux etc...) j'aimerais savoir quelles sont les solutions et quels sont mes droits.

Je vous remercie

Cordialement